

SERVICES - ÉTUDES - CONSEILS



AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS ET DES TERRITOIRES



ENSEMBLE
vos projets prennent vie

RÉUNIONS D'INFOS COLLECTIVITÉS



CONTEXTE

Les décisions des collectivités peuvent avoir des conséquences sur les exploitations agricoles et inversement. Dans un territoire rural, comme le notre, les liens entre le milieu agricole et les collectivités doivent être forts. Or les réglementations évoluant sans cesse, il est difficile, pour un élu de se repérer dans ce mille-feuille de textes législatifs.



OBJECTIFS

Les rencontres proposées par nos services ont pour but de :

- développer les relations entre les maires et la profession agricole,
- expliquer les différentes réglementations agricoles ayant un lien vers la collectivité,
- répondre aux différentes questions que peuvent se poser les élus et administratifs,
- engager le dialogue entre élus de collectivités et élus de la Chambre d'agriculture sur la résolution de problèmes ou le développement de projets locaux.



CONTENU DE NOS INTERVENTIONS

- Rappel des actions de la Chambre d'agriculture de Lot-et-Garonne avec la remise de l'annuaire des conseillers.
- Rappel des réglementations agricoles : Qu'est-ce qu' une zone défavorisée ? Une zone vulnérable ? La PAC ?
- Quelles sont les obligations des agriculteurs en termes d'environnement ? D'élevage ? Vis-à-vis des cours d'eau ? Vis-à-vis de l'arrêté bruit ?
- Les différents modes de productions ? L'agriculture BIO, l'agriculture raisonnée, les différents cahiers des charges.
- Les dégâts aux cultures : grêle, pluie, tempête ? Les solutions préventives ou pour indemniser.
- Les documents d'urbanisme et agriculture : cadre réglementaire, projet de territoire et activité agricole.
- Les dimensions opérationnelles de l'agriculture dans les documents d'urbanisme : traduction des besoins agricoles dans le règlement graphique et écrit des PLU(i), spécificités du permis de construire pour un bâtiment agricole et autres réglementations applicables.
- Comment valoriser les friches agricoles ?
- Comment résoudre les conflits de voisinage ? Médiation ...
- Comment fonctionnent les collectes des déchets agricoles : emballages agricoles, pneus...
- Les énergies renouvelables en agriculture et les liens avec les collectivités : solaire, méthanisation ...

VOUS ACCOMPAGNER



PLUS D'INFOS

➤ **Public** : élus et administratifs des collectivités du 47

➤ **Dates et lieu** : A fixer selon les collectivités

➤ **Intervenants** :

- Le Président, Vice-président du secteur et le Directeur
- Céline Duprat-Invernizzi, Directrice du Pôle Territoire
- Le conseiller agricole du secteur

➤ **POUR ALLER PLUS LOIN**

A la suite de ces rencontres, des réunions thématiques pourront également être proposées.



NOS AVANTAGES

- ✚ Notre connaissance du territoire et de ses acteurs.
- ✚ Notre expertise pluridisciplinaire dans l'identification des enjeux agricoles et forestiers en amont des documents d'urbanisme et de planification.
- ✚ Notre capacité à mobiliser durablement et collectivement les agriculteurs et les acteurs locaux.



CONTACT

CELINE DUPRAT-INVERNIZZI

TÉLÉPHONE : 05 53 77 83 24 - 06 33 69 93 42

COURRIEL : celine.duprat-invernizzi@ca47.fr